

COMMUNE : ARGENTOMAY

Mode de scrutin des communes de 1 000 habitants et plus

Membre de (1) : Communauté d'Agglomération du Bassin Breussinois

ANNEXE 1 AU PROCÈS-VERBAL MODÈLE A ou B

## ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX (2) ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

FEUILLE DE PROCLAMATION n° 1 / 1

annexée au procès-verbal du recensement général des votes (3)

Nom des listes de candidats au conseil municipal	Nom et prénoms des conseillers municipaux élus	Nom et prénoms des conseillers communautaires élus (4)
Liste conduite par... Armelle CASSIN	CASSIN Armelle	CASSIN Armelle
Liste conduite par... Armelle CASSIN	BENJIN Gerard	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	PIERROIS Marie-Catherine	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	NIART Stéphane	NIART Stéphane
Liste conduite par... Armelle CASSIN	MORIN Annie	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	LAVILLONNIERE Sébastien	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	LEGROS Guenn	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	BREBION Thierry	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	GUEDON Patricia	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	MENUAULT Hugues	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	JAQUET Christine	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	GUILLONTEAU Michel	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	GRELLIER Christine	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	ROCHAIS Claude	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	BILLY Colette	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	NIGOT Fabrice	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	ARNAULT Marine	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	MENIER Jacky	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	- NOGUES Estelle	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	BRUNET Yves	
Liste conduite par... Armelle CASSIN	PINET Liliane	
Liste conduite par... Jean-Paul GODET	GODET Jean-Paul	GODET Jean-Paul
Liste conduite par... Jean-Paul GODET	BAUDRY Murielle	
Liste conduite par... Jean-Paul GODET	NÉBAS Jean-Pierre	
Liste conduite par... Jean-Paul GODET	BERNARD-PLÉAU Leslie	
Liste conduite par... Jean-Paul GODET	DESCHAUPS Jérôme	
Liste conduite par... Jean-Paul GODET	HÉRISSE Magali	
Liste conduite par...		

Fait à ARGENTOMAY, le 15 mars 2020

Le président,

Les représentants des listes de candidats,

Les membres du bureau,

(1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, indiquer « Métropole de Lyon ».

(2) À Paris, des conseillers de Paris.

(3) Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de proclamation. Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages qu'elles ont obtenus. Les élus municipaux sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste des candidats au conseil municipal. Les élus communautaires sont énumérés sur la même ligne que leur élection en tant que conseillers municipaux.

(4) Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, cette colonne n'a pas à être renseignée.